

Fiche récapitulative

UARH01 | Expérience professionnelle de 3 mois minimum + rapport d'activité



3

Total d'heures d'enseignement



4

Crédits ECTS



27/11/2025

Début des cours prévu

Objectifs : aptitudes et compétences

Objectifs :

L'objectif poursuivi à travers cet exercice reste donc voisins des exercices imposés en RH pour les licences et les RNCP.

Cet exercice vise à rendre compte des capacités à restituer, à analyser et à mettre en perspective l'expérience professionnelle de l'auditeur en tant que salarié ou stagiaire. Il consiste à présenter et à analyser en profondeur deux ou trois situations professionnelles significatives. Il doit permettre à l'auditeur de démontrer sa capacité à se mettre en situation ainsi que sa faculté à concevoir, élaborer et conduire un processus technique en vue de répondre à une problématique paie.

Cet exercice permet d'appréhender la capacité à porter un regard distancié sur sa pratique, sa posture et ses compétences. Cette posture exige une capacité de synthèse et un regard critique sur ses propres démarches (rétroaction et force de proposition).

Prérequis

Avoir validé au préalable toutes les unités du parcours de formation (à la marge une ou deux unités peuvent être suivies sur le même semestre qu'est rédigé le rapport d'expérience)

L'expérience professionnelle ou le stage permettent la présentation d'un rapport d'activité au terme d'une pratique professionnelle minimale de 3 mois. L'expérience acquise antérieurement ou pendant la formation dispensée en vue de l'obtention du certificat est prise en compte. Le stage pour ceux qui n'auraient pas encore d'expérience paie est l'occasion d'une entrée dans le métier de gestionnaire de paie.

Délais d'accès

Le délai d'accès à la formation correspond à la durée entre votre inscription et la date du premier cours de votre formation.

- UE du 1er semestre et UE annuelle : inscription entre mai et octobre
- UE du 2e semestre : inscription de mai jusqu'à mi-mars

Exemple : Je m'inscris le 21 juin à FPG003 (Projet personnel et professionnel : auto-orientation pédagogique). Le premier cours a lieu le 21 octobre. Le délai d'accès est donc de 4 mois.

Planning

Légende:

 Cours en présentiel

 Cours 100% à distance

 Mixte: cours en présentiel et à distance

Modalités	Lieux	Disponibilités	Prochaines sessions *	Tarif indicatif
	En ligne	Semestre 1	27/11/2025	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 2	27/03/2026	De 0 à 450 €

	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2026-2027	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2026-2027	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 1	Prévue en 2027-2028	De 0 à 450 €
	En ligne	Semestre 2	Prévue en 2027-2028	De 0 à 450 €

*Selon les UEs, il est possible de s'inscrire après le début des cours. Votre demande sera étudiée pour finaliser votre inscription.

Modalités

Modalités pédagogiques :

Pédagogie qui combine apports académiques, études de cas basées sur des pratiques professionnelles et expérience des élèves. Équipe pédagogique constituée pour partie de professionnels. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé tout au long du cursus.

Modalités de validation :

Expérience professionnelle de 3 mois dans la fonction, avec rapport d'activité circonstancié décrivant de façon détaillée 3 cas difficiles traités au cours de l'expérience.

Les conditions de durée, nature et niveau de l'expérience ou du stage :

L'expérience professionnelle ou le stage permettent la présentation d'un rapport d'activité au terme d'une pratique professionnelle minimale de 3 MOIS ; l'expérience acquise antérieurement ou pendant la formation dispensée en vue de l'obtention du certificat est prise en compte. Le stage pour ceux qui n'auraient pas encore d'expérience paie est l'occasion d'une entrée dans le métier de gestionnaire de paie.

En nature :

Les activités professionnelles valorisées dans le cadre de ce rapport doivent couvrir des expériences effective de gestion de paie. De préférence sur des tâches variées du processus de gestion et administration de la paie.

Les auditeurs décriront 2 ou 3 tâches / missions précises de gestion en insistant sur la technicité mise en oeuvre (sociale, fiscale, processuelle, reconstitution de données antérieures pour des calculs historiques, relations aux organismes sociaux)

Cette unité doit faire l'objet d'un retour favorable du jury de validation pour être validée.

Tarif

Mon employeur finance	450 €
Pôle Emploi finance	225 €
Je finance avec le co-financement Région	Salarié : 98 €
Je finance avec le co-financement Région	Demandeur d'emploi : 78 €

Plusieurs dispositifs de financement sont possibles en fonction de votre statut et peuvent financer jusqu'à 100% de votre formation.

Salarié : Faites financer votre formation par votre employeur

Demandeur d'emploi : Faites financer votre formation par Pôle emploi

Votre formation est éligible au CPF ? Financez-la avec votre CPF

Si aucun dispositif de financement ne peut être mobilisé, nous proposons à l'élève une prise en charge partielle de la Région Nouvelle-Aquitaine avec un reste à charge. Ce reste à charge correspond au tarif réduit et est à destination des salariés ou demandeurs d'emploi.

Pour plus de renseignements, consultez la page Financer mon projet formationopen_in_new ou contactez nos conseillers pour vous accompagner pas à pas dans vos démarches.

Passerelles : lien entre certifications

- CC11600A - Certificat de compétence Gestionnaire de paie

Taux de réussite

Les dernières informations concernant le taux de réussite des unités d'enseignement composant les diplômes

↓ Taux de réussite